

*Permission de bâtir la chapelle de Grange-Blanche, donnée à M. Prost
l'advocat du Roy, le 6 octobre 1635 (3).*

JEAN-CLAUDE DE VILLE docteur en sainte Théologie custode en l'Eglise Sainte Croix de Lyon, et vicaire général substitué au spirituel et temporel d'Éminent^{me} et Révérend^{me} messire Alphonse Louys du Plessis de Richelieu, cardinal archevêque et comte de Lyon, primat des Gaules, grand aumosnier de France, scauoir faisons que vue la requeste à nous présentée par noble Jacques Prost, conser^r et advocat du Roy en la senesc^{rie} et siège présidial de Lyon, à ce qu'il nous pleut luy permettre de faire construire et bastir une chappelle proche sa maison ou métayrie (4), appelée Grange-Blanche estant dans la paroisse de Saint Just proche cette ville de Lyon, soubz l'offre qu'il fait de la dotter suffisamment, ladite requête signée dudit sieur Prost; notre ordonnance cejourd'hui mise au bas d'icelle, à ce que la dite requeste fust montrée au promoteur général de l'archevêché; les conclusions dudict promoteur signées P. Chalom; le consentement de noble Nicolas de Châtillon, sacristain de l'Eglise collégiale de Saint Just dudict Lyon, et en lad. qualité curé primitif de la paroisse dud. Saint Just de Lyon de luy signé les mesmes jour et an, Nous vicaire

(3) Archives du château de Grange-Blanche.

Je dois à l'extrême obligeance de M. Vincent Serre, le possesseur actuel de Grange-Blanche, la communication de ses titres de propriété et de plusieurs dossiers se rapportant au château et à la chapelle. C'est grâce à ces documents, que j'ai pu entreprendre cette notice.

(4) Le château de Grange-Blanche ne remonte donc pas à une époque reculée, puisque en 1635 il est qualifié de *maison* ou *métairie*. Ce n'est que plus tard que le château fut construit, et la terre érigée en seigneurie. Les Prost furent les premiers seigneurs de Grange-Blanche. La terre de Grange-Blanche ressortissait de la justice d'Ecully appartenant au Chapitre de Saint-Jean; mais l'emplacement où était située la chapelle, de l'autre côté du chemin de Montribloud, faisait partie de la paroisse de Saint-Just, et tombait sous la juridiction des chanoines barons de Saint-Just.